

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1067 Société : Retraité RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADARI LARBI

Date de naissance : 01-01-1944

Adresse : 18, Résidence ENNAIM 2 - Oulad Taleb

Aïn'chock - Casablanca

Tél. 06.10.90.55-14 Total des frais engagés : 9.000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01-DEC-2020

Nom et prénom du malade : ADARI LARBI Age : 76

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Vice de naissance

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 03/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 DEC 2020	CS		300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01.12.20	231,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	03/12/20					2000,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

CENTRE DES MALADIES
ET CHIRURGIE DES YEUX

Al Qods California

Dr Hanane MAZZOUZ

Ophthalmologiste

Diplômée de chirurgie de la cataracte,
chirurgie réfractive et Lasers de
l'université Victor Segalen de Bordeaux
Diplôme de surface oculaire
de l'université François Rabelais, Tours
Chirurgie des voies lacrymales
Adaptation des lentilles de contact souples et rigides
Membre de la société française d'ophtalmologie



مركز طب وجراحة العيون
(القدس كاليفورنيا)

الدكتورة حنان مزوز

(مختصة في أمراض وجراحة العين)

دبلوم وجراحة الجلاة والليزر

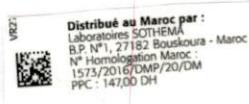
وتقدير البصر من جامعة فيكتور سكانلن ببوردو

العدسات الصلبة والليثيوم

جراحة مجري الدمع

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض وجراحة العيون

le mardi 1 décembre 2020



NAABAK 4,9%
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



6118001 101184

Monsieur ADARI Larbi



11/2.100

- THEALOSE , collyre : 1 goutte 4 fois par jour
dans les 2 yeux 2 mois.

8400
- Naabak : dans les 2 yeux
Une goutte 3 fois par jour pendant 1 mois

1.231,00

- Une monture avec des verres progressifs :

OEIL DROIT : (- 0,25 à 84°) Add 2,50

OEIL GAUCHE : - 1,50 Add 2,50

Monture de grande taille

Verres organiques anti-reflets

Respectez le centrage svp

PD : 61,00

VISUEL OPTICIENS
SARL AU
784, Bâtiment Mandarona
Bd El Qods Aïn Chok - Casablanca
Tél. / Fax : 05 22 52 10 04



Tél : 0 522 522 526 - GSM: 07 70 85 14 88

شارع القدس، إقامة القدس كاليفورنيا، الطابق الثاني - الدار البيضاء

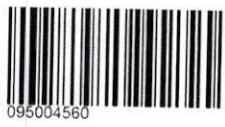
511, Bd Al Qods, Résidence Al Qods California, 2nd étage - Casablanca

E-mail: ophthalmomazzouz@gmail.com - ICE: 001649317000074 - CNSS: 5874476 - INPE: 091166421

VISUEL



OPTICENS



FACTURE N° : 917/2020

LE 03/12/2020

Client MR ADARI LARBI

	SPHERE	CYLINDRE	AXE	ADDITTION
<u>ŒIL DROIT</u>	PLAN	-0.25	84	+2.50
<u>ŒIL GAUCHE</u>	-1.50			+2.50

Vision de loin :

Monture : OPTIQUE

Verre : ORGANIQUE AMINCIS ANTIREFLET

PROGRESSIF

Montant de vision de loin :

ŒIL DROIT	750
ŒIL GAUCHE	750
MONTURE	500

Vision de près :

Monture :

Verre :

Montant de vision de près :

ŒIL DROIT	
ŒIL GAUCHE	
MONTURE	

PRIX T.T.C : 2000 DH

T.V.A : 333.34 DH

*VISUEL OPTICIENS
MR ADARI LARBI
Boulevard El Qods N° 784, Lottissement Mandarona
Bd El Qods Aïn Chok - Casablanca
Tél. / Fax : 05 22 52 10 04*

Boulevard El Qods N° 784 - Mandarona - Aïn Chok – Casablanca Tél./Fax : 05 22 58 10 04
Rc : 201363 Patente : 34091262 IF : 2264385 Cnss : 813254

ICE : 000229849000040